

UNITÉ HYDROGRAPHIQUE AURE

BN.3-1



55 517 habitants

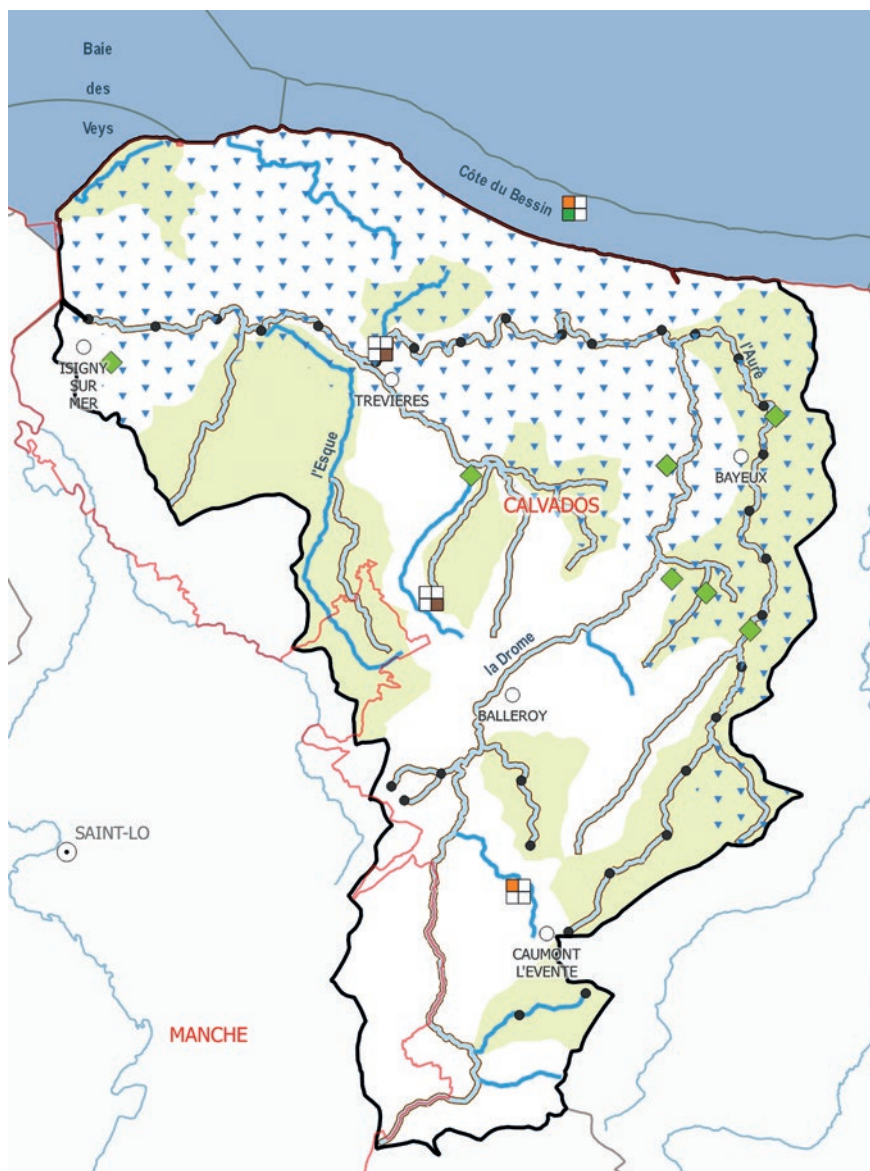
813 km²312 Km de masses d'eau
« cours d'eau »

Le territoire est caractérisé par la traversée d'une vaste dépression occupée en surface par des marais et constituée en sous-sol par des formations sédimentaires propices aux eaux souterraines. Dans ces marais, cohabitent donc des zones humides à fort intérêt écologique et des ressources en eaux souterraines stratégiques pour l'alimentation en eau potable.

Les principaux enjeux pour les eaux souterraines concernent les nappes FRHG512, socle de l'amont des bassins versants des côtes du Calvados de l'Aure à la Dives en état qualitatif médiocre (nitrates et pesticides) et en bon état quantitatif, FRHG404 trias du Cotentin Est Bessin en état qualitatif médiocre (nitrates et pesticides) et en bon état quantitatif, et FRHG308, Bajo-bathonien de la plaine de Caen et du Bessin, en mauvais état qualitatif (nitrates, pesticides) et en tension quantitative, cet aquifère est classé ZRE.

Vu l'importance stratégique de ces nappes, la reconquête de leur qualité est essentielle, notamment au niveau des bassins d'alimentation de captage. Par ailleurs les potentialités piscicoles restent entravées par de nombreux seuils notamment sur l'Aure (inférieure et supérieure) et la Drôme. Des efforts sont à poursuivre sur l'effacement d'obstacles (2 travaux ont déjà commencé sur l'Aure inférieure).

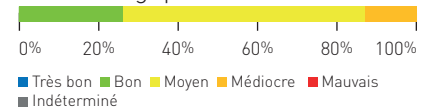
Enfin, la réduction de pollution microbiologique de la baie des Veys constitue un enjeu important au regard de l'étendue des parcs conchylicoles et des gisements naturels de cette baie. Les récentes problématiques liées aux algues et la qualité des nappes induisent également de travailler sur les nutriments apportés par l'agriculture comme les nitrates et le phosphore lors d'épisodes pluvieux.



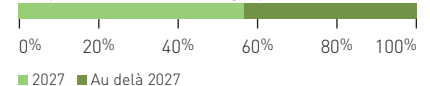
Masse d'eau

Rivières et canaux	22
Lac	0
Transitions	1
Côtières	2
Souterraines	3

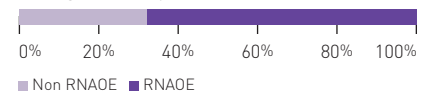
État écologique ESU



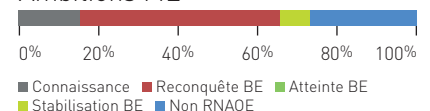
Objectif état écologique ESU



ME en RNAOE



Ambitions ME



**UNITÉ HYDROGRAPHIQUE
AURE**
BN.3-1

SAGE en instruction	NOM DE LA MESURE	ME%	SO	C	μ	E
Réduction des pollutions des collectivités						
ASS1201	Assainissement - Mesures complémentaires	10				
ASS13	Nouveau système d'assainissement ou amélioration du système d'assainissement	7				
Réduction des pollutions des industries						
IND13	Mesures de réduction de pollution hors substances dangereuses	7				
Réduction des pollutions agricoles						
AGR02	Limitation des transferts de fertilisants	17				
AGR0201	Limitation des transferts de fertilisants dans le cadre de la Directive nitrates	10				
AGR03	Limitation des apports diffus	3				
AGR0301	Limitation des apports de fertilisants dans le cadre de la Directive nitrates	7				
AGR0303	Limitation des apports de pesticides	3				
AGR0401	Mettre en place des pratiques pérennes à faible utilisation d'intrants	14				
AGR0503	Elaboration d'un programme d'action AAC	14				
AGR0603	Elaboration d'un programme d'action Erosion	3				
Protection et restauration des milieux						
MIA02	Mesures de restauration hydromorphologique de cours d'eau	52				
MIA03	Mesures de restauration de la continuité écologique	17				
MIA1301	Milieux aquatiques - Mesures complémentaires	3				
Gestion de la ressource en eau						
RES0101	Ressource - Etude globale et schéma directeur	3				
RES09	Protection eau potable	10				
Gouvernance						
GOU02	Mettre en place un outil de gestion concertée (SAGE ou hors SAGE)	3				
GOU0601	Mesures de gouvernance complémentaires	3				